

Vos frais de véhicules : Frais réels ou forfaitaires ?

TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle
Non-adhérent 42 €

PUBLIC

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant

INTERVENANT(S)

Équipe du CPG

Inscription

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRES 	TYPE DE SESSION 
Lundi 17 mars 2025	1 heure 30	de 13h00 à 14h30	WEBINAIRE

PROGRAMME

Faire le bon choix de la méthode de déduction

Choix entre patrimoine privé ou professionnel :

- Distinction des différents types de biens en droit fiscal
- Conservation du véhicule dans le patrimoine privé
- Véhicule dans le patrimoine professionnel

Frais réels ou forfaitaires :

- Principes généraux
- Justification du kilométrage parcouru
- Déplacements domicile-travail
- Utilisation simultanée de plusieurs véhicules

Régime des frais réels :

- Frais réels déductibles
- Obligations comptables

Les frais forfaitaires :

- Barème kilométrique
- Frais déductibles en cas d'option pour le barème
- Obligations comptables

Amortissement du véhicule :

- Plafond d'amortissement des véhicules de tourisme
- Exemple d'amortissement
- Informations à faire figurer sur la déclaration 2035